

## Les grosses entreprises avaient-elles besoin du CICE ?

**Le Monde 10 janvier 2019**

Pas vraiment

Les grandes entreprises auraient eu tort de se priver de bénéficier du CICE, qui leur a permis d'économiser des millions, voire des dizaines de millions d'euros de cotisations sociales par an depuis 2013.

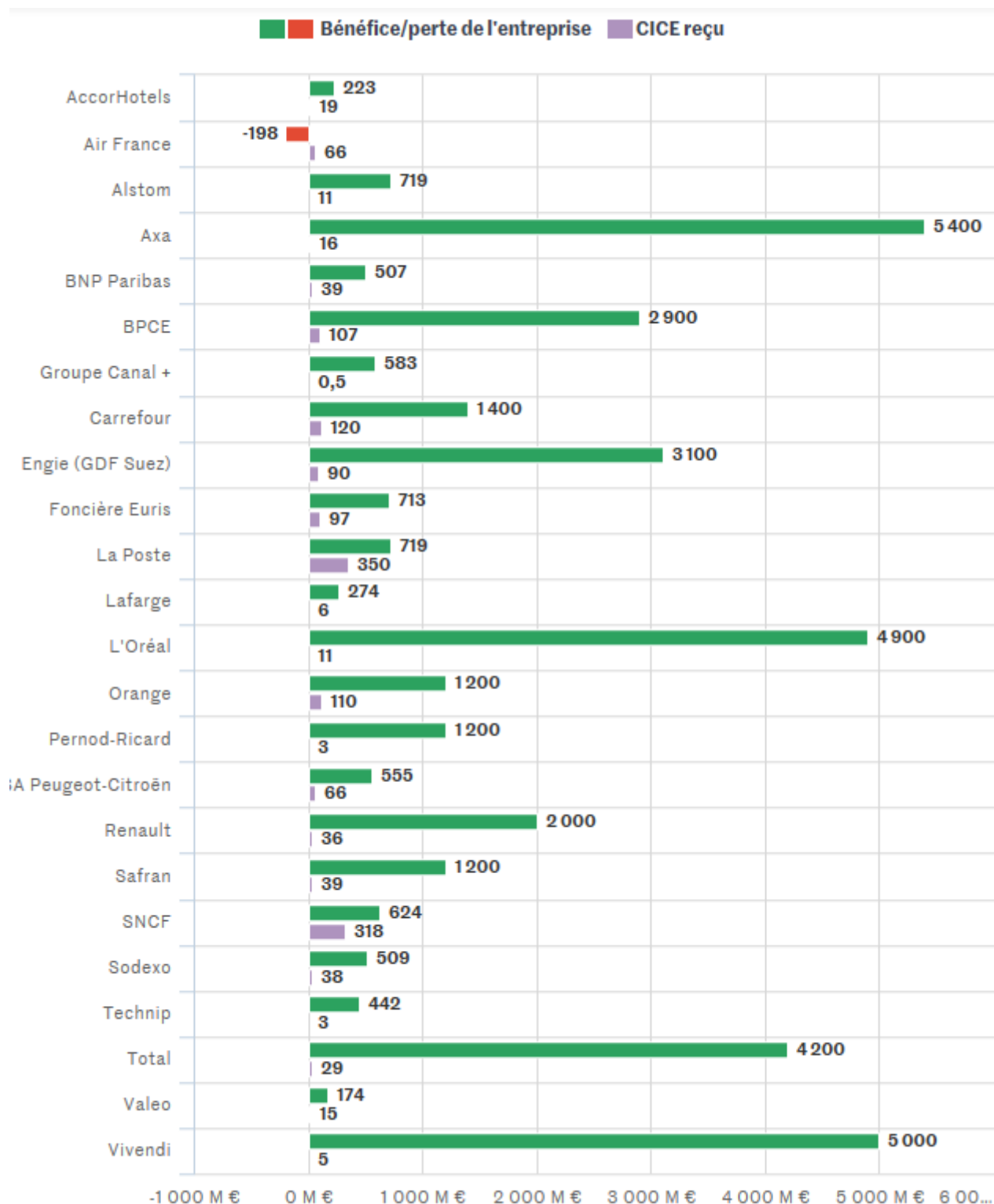
Mais il a été reproché à l'Etat à l'époque d'avoir intégré ces grandes entreprises au dispositif, alors même qu'elles sont moins fragiles que les petites entreprises et affichent pour la plupart des bénéfices sans commune mesure avec les sommes perçues au titre du CICE. Et c'est ce sujet que reprennent aujourd'hui à leur compte de nombreux « gilets jaunes ».

En 2016, deux cent cinquante-six grandes entreprises de plus de cinq mille salariés se sont partagé un peu plus de 5 milliards d'euros de CICE. Soit une moyenne de 20 millions par entreprise, alors même que les bénéfices de certaines se comptaient cette année-là en centaines de millions, voire en milliards d'euros, et que leurs dirigeants disposaient de rémunérations très confortables.

Faute de transparence, on ignore précisément le montant reçu par chaque grande entreprise. Les derniers chiffres remontent à 2014, quand une vingtaine de grandes entreprises avaient accepté de dévoiler le détail du CICE au [Journal du Net](#). On s'aperçoit que la plupart d'entre elles auraient quand même réalisé d'importants bénéfices, même sans le CICE. A l'image de Total, qui a enregistré un profit de 4,2 milliards d'euros après avoir reçu 29 millions de CICE, et dont le PDG touche entre 3 millions et 4 millions d'euros par an.

Les cas qui ont suscité le plus de polémique sont ceux des grandes entreprises qui ont supprimé des emplois alors même qu'ils recevaient cette aide publique, à l'image d'[Auchan](#), de [Sanofi](#) et de [Carrefour...](#)

Au cours des dernières années, de nombreuses voix se sont élevées pour réformer le CICE, en imposant aux grandes entreprises des contreparties contraignantes en matière d'emploi ou de salaires, ou en les forçant à rembourser les aides en cas de plan social. Mais rien de tel n'a été mis en place.



## Le CICE a-t-il servi à quelque chose ?

Difficile à dire

Au-delà de ces cas particuliers, c'est bien la question de l'efficacité du CICE qui se pose. Était-il utile d'injecter des dizaines de milliards d'euros d'argent public pour soutenir les entreprises ?

Imaginé par Louis Gallois et mis en place par le « couple » Ayrault-Hollande en 2013, le CICE visait à réduire le coût du travail pour doper la compétitivité des entreprises et combattre le chômage. Or, les évaluations conduites par le comité d'experts qui suit le CICE [n'ont pas mis en](#)

évidence d'impact majeur sur l'emploi. Ils estiment que ce dispositif n'aurait permis de créer ou de sauvegarder qu'environ cent mille emplois. Même si ce constat est limité à la période 2013-2015, et l'évaluation est par définition très imprécise, l'effet est très décevant.

D'ailleurs, les perspectives ne sont pas vraiment meilleures pour l'avenir : l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) a estimé que la pérennisation du CICE engagée par Emmanuel Macron, qui a décidé de le transformer en baisse de cotisations permanentes, ne fera gagner que quarante mille à cinquante mille emplois à l'économie française, à l'horizon 2023.

Où donc cet argent est-il passé ? Même si aucune conclusion ne fait aujourd'hui consensus, il semblerait que le CICE ait surtout permis aux entreprises de reconstituer leurs marges et d'améliorer leur compétitivité à l'export. Ainsi, il a pu donner de l'oxygène aux entreprises les plus en difficulté, voire leur éviter la faillite – ce qui n'est pas vraiment le cas de la plupart des grandes entreprises. Mais le CICE est en tout cas loin d'avoir dopé les embauches, comme l'imaginaient ses architectes.